

Les lettres d'actualité - ALENA

Flash Agri zone ALENA

#227

Par [Oriane Chu](#)

SOMMAIRE

EDITO : *Nomination des secrétaires d'Etat à l'Agriculture et à la Santé*

POLITIQUES COMMERCIALES

- *Renégociation de l'accord de libre-échange nord-américain (ALENA)*
- *Le Mexique se tourne vers les marchés du Pacifique*
- *Elargissement du Comité pour l'investissement étranger aux Etats-Unis*

POLITIQUES AGRICOLES

- *La proposition de budget 2018 du Président peu favorable à l'agriculture*
- *Farm Bill 2018 : Appel à une meilleure prise en compte de l'agriculture biologique*

POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES

- *Initiatives de la Food and Drug Administration (FDA) sur l'édition génomique*

POLITIQUES SANITAIRES

- *Farm Bill 2018 et prévention contre les épizooties*
- *Etats-Unis : Point sur l'influenza aviaire*
- *Aliments faisant l'objet d'un rappel : la FDA ne communiquera pas la liste des points de vente*
- *La stratégie de lutte contre l'antibiorésistance animale critiquée*
- *Mesures prises suite au scandale sanitaire des viandes brésiliennes*

EDITO

Nomination des secrétaires d'Etat à l'Agriculture et à la Santé

L'audition par la Commission agriculture du Sénat de Sonny Perdue, dernier ministre nommé par le Président Trump, s'est tenue fort tardivement : organisée le 23 mars, elle s'est déroulée dans un climat particulièrement convivial.

En lien avec l'actualité politique, une large part de cette audition a été consacrée à des questions sur l'importance pour l'agriculture américaine du commerce international et de la recherche d'accords commerciaux, et au souhait des Sénateurs que M. Perdue soit, au sein de l'exécutif, l'ambassadeur de l'agriculture, pour en défendre les priorités tant en termes commerciaux que budgétaires (les premières lignes proposées par la Maison blanche sur le projet de Budget pour 2018 comportant une réduction de 21% des dépenses discrétionnaires - c'est-à-dire ne découlant pas de l'application directe d'une loi- du Département américain de l'agriculture).

Cette audition a également été l'occasion, pour les Sénateurs, d'obtenir de M. Perdue des engagements de renforcement des différents programmes (assurance-récolte, programme sucre, programmes agri-environnementaux, gestion des forêts...) lors de la négociation du prochain Farm Bill, déjà lancée par des auditions du Congrès, et notamment une révision des soutiens assurantiels spécifiques pour le secteur laitier dont la version issue du Farm Bill de 2014 semble concentrer les critiques.

La nomination de M. Perdue doit maintenant être formellement entérinée par un vote du Sénat, dont la date n'est pas encore connue, mais qui devrait arriver rapidement. Une fois M. Perdue en fonction, il lui restera à nommer ses principaux collaborateurs, ces nominations devant, à leur tour, être validées par le Sénat.

Par ailleurs, après la validation le 10 février dernier de la nomination de M. Tom Price au poste de ministre de la santé et des services à la personne, a été nommé mi-mars à la tête de la FDA Scott Gottlieb, médecin de formation, qui avait déjà travaillé dans cette agence, en tant que « chief policy officer » de l'administrateur du service Medicare and Medicaid en 2004, et directeur adjoint pour les affaires médicales et scientifiques entre 2005 et 2007. M. Gottlieb est connu pour ses positions en faveur d'une dérégulation du marché des médicaments humains, en accélérant et simplifiant encore les procédures de mise sur le marché, qu'il devrait donc mettre en œuvre. Il était le candidat préféré d'une large partie des entreprises pharmaceutiques. Le Sénat doit encore valider cette nomination.

Les Etats-majors des différents départements, au premier chef celui de l'agriculture, ne devraient donc pas être totalement confirmés avant l'été.

Bonne lecture !

POLITIQUES COMMERCIALES

Renégociation de l'ALENA (Accord de libre-échange nord-américain)

Lors de son audition de confirmation en janvier au Sénat, Wilbur Ross, secrétaire au commerce, avait déclaré vouloir mettre au point un document « modèle » pour les accords commerciaux, comprenant systématiquement certains principes fixes. Il avait indiqué que partir d'une feuille blanche était une « énorme erreur. La meilleure façon de négocier, c'est d'être capable de dire à quelqu'un, ce point ne peut être modifié puisque c'est une position politique affichée, qui figure déjà dans plusieurs autres accords. »

Il semble ainsi que l'administration Trump ait établi une liste de 24 points à aborder dans la renégociation de l'ALENA ainsi que dans tout autre accord commercial bilatéral, intitulée « les éléments clés d'un modèle d'accord commercial ». Y figurent notamment les points suivants : réduction du déficit commercial, dumping, normes strictes en termes de protection de l'environnement et de main d'œuvre, protection de la propriété intellectuelle, barrières non tarifaires, coopération sur des sujets en lien avec l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce), indications géographiques visant à restreindre les échanges, quotas, normes phytosanitaires, produits transformés et étiquetage de l'origine.

Ce dernier point mécontente Pat Roberts (R – Kansas), président de la commission de l'agriculture du Sénat, ce dossier ayant été à l'origine d'un conflit avec le Canada et le Mexique que les Etats-Unis avaient perdu devant l'OMC. Il estime que les Etats-Unis ont échappé, en supprimant la réglementation dite COOL (Country of Origin Labeling), à des mesures de rétorsion s'élevant de 2,5 à 4 Mds \$.

Jose Calzada Rovirosa, le Ministre de l'Agriculture mexicain, a précisé les objectifs et cibles du Mexique pour diversifier son marché agricole dans la volonté de diminuer sa dépendance vis-à-vis des Etats-Unis.

Les discussions sont avancées avec le Brésil et l'Argentine pour acheter du maïs jaune et les prix sont en train d'être fixés. Premier client à l'export du maïs américain, la baisse de ces importations serait un point de pression pour les négociations à venir du nouvel accord ALENA. « Nous devons agir en premier afin d'être sûrs que lorsque nous arriverons à la table des négociations, nous serons dans une position de force » a affirmé M. Calzada. Les prix du maïs brésilien et argentin étant plus élevés que celui du maïs américain (respectivement 210 \$ et 217 \$ par tonne contre 198 \$ par tonne pour le maïs américain), la transition pourrait toutefois augmenter le prix de certains produits au Mexique.

Le Mexique s'est également tourné vers le Brésil et l'Argentine pour lui fournir du soja, vers le Canada et la Russie pour le blé, le Danemark pour la viande de porc, et la Nouvelle-Zélande pour ce qui concerne les produits laitiers.

Concernant le riz, 80 % du riz consommé au Mexique provient de l'étranger, notamment des Etats-Unis, de l'Argentine et de l'Uruguay. Si le Mexique s'est tourné vers l'Indonésie et le Viêt-Nam pour ses futures importations de riz, les producteurs de riz mexicains voient également la renégociation de l'ALENA et les mesures protectionnistes annoncées par Donald Trump comme une opportunité de renforcer et protéger la production nationale.

Philippe Couillard, Premier ministre du Québec, a également fait part de ses idées sur la renégociation de l'accord ALENA, indiquant que le Canada doit être clair sur ses attentes. Il a en particulier fait allusion à la nécessité de porter le nouvel accord ALENA au même niveau que l'accord CETA (Accord

économique et commercial global) avec l'Union Européenne qu'il qualifie « d'accord commercial le plus progressiste et le plus moderne au monde ». Il a souligné la nécessité d'instaurer une atmosphère d'entente et de compréhension au lieu d'adopter d'emblée une « posture de combat ». Les points d'achoppement concernent particulièrement la filière laitière (voir [Flash Agri, janvier 2017](#)) ou encore le bois d'œuvre.

Le Mexique se tourne vers les marchés du Pacifique

Au retour de sa visite au Japon, le Ministre de l'Agriculture mexicain, José Calzada Rovirosa, a indiqué que, dans l'optique de diversification des marchés, les deux pays ont pu se mettre d'accord sur une simplification d'accès au marché japonais permettant d'augmenter les exportations de 30 % vers ce pays. Actuellement, le Mexique exporte 1,054 Mds\$ de produits agricoles au Japon, et espère que cette valeur puisse atteindre 1,4 Mds\$ dans les prochains mois. Le Mexique fournit 1,4 % de la demande japonaise en produits agricoles (les Etats-Unis en fournissent 22 %.) Le Japon est particulièrement intéressé par les fruits mexicains. Le Ministre Calzada a également indiqué vouloir augmenter le commerce agricole avec la Corée du Sud, évalué actuellement à 88 M\$.

Elargissement du Comité pour l'investissement étranger aux Etats-Unis

Deux sénateurs, Chuck Grassley (R – Iowa) et Debbie Stabenow (D – Michigan), ont déposé le 14 mars une proposition de loi visant à intégrer de manière permanente les ministres chargés de l'agriculture et de la santé au Comité pour l'investissement étranger aux Etats-Unis (CFIUS).

Le CFIUS a pour rôle d'examiner les acquisitions d'entreprises américaines par des compagnies étrangères et de déterminer si elles constituent une menace pour la sécurité nationale. L'USDA (United States Department of Agriculture) et l'HHS (Health and Human Services) sont actuellement consultés de manière ad hoc si la transaction concerne leurs champs d'actions. Selon les deux sénateurs, la proposition de loi permettrait au Comité d'examiner systématiquement les potentiels effets sur « la disponibilité et l'accès aux aliments, la sécurité sanitaire et la qualité des aliments ».

« Protéger l'intégrité, la sécurité et la résilience du système alimentaire des Etats-Unis est essentiel pour notre sécurité nationale. (...) Les entités étrangères continuent leur offensive d'acquisition de compagnies agricoles et agro-alimentaires américaines, c'est pour cela qu'il est impératif que ces transactions soient d'autant plus méticuleusement examinées » a déclaré la sénatrice Stabenow.

Pour mémoire, le CFIUS avait autorisé en 2013 l'achat de Smithfield Foods par le chinois WH Group estimant que cela ne constituait pas une menace pour la sécurité sanitaire des aliments, ni pour la production porcine américaine. Le rachat de Monsanto par l'Allemand Bayer sera prochainement examiné par le comité.

POLITIQUES AGRICOLES

La proposition de budget 2018 du Président peu favorable à l'agriculture

Le 16 mars, la Maison Blanche a présenté les grandes orientations de sa proposition de budget pour l'année fiscale 2018 (lançant l'exercice de négociation de ce budget au Congrès), avec une volonté affichée d'un budget resserré (« skinny »), tout en dégagant des marges budgétaires pour la sécurité et la défense : cette présentation ne traitait que des dépenses discrétionnaires (soit 1/3 du budget environ, les 2/3 restant étant des dépenses obligatoires -c'est-à-dire dérivant directement de l'application d'une loi-, par exemple la sécurité sociale ou certaines aides aux agriculteurs).

Cela se traduit par une réduction de 21% des crédits discrétionnaires alloués au ministère de l'agriculture (USDA), le troisième taux de réduction le plus fort après l'environnement (Environment protection Agency) et les affaires étrangères (State Department). Le budget discrétionnaire de l'USDA se verrait ainsi réduit de 4,7 Mds\$, passant de 22,6 à 17,9 Mds\$.

Ces orientations ne tracent pas le détail des réductions proposées ; toutefois quelques programmes sont nommément ciblés. Pour ce qui relève de l'USDA, le projet prévoit la suppression notamment du programme finançant les infrastructures d'adduction en eau potable et de traitement des eaux usées dans les collectivités de moins de 10 000 personnes, soit une économie 498 M\$, et du programme dit « McGovern-Dole » d'aide alimentaire à 2,2 millions de personnes dans des pays en développement.

Sur d'autres postes, tels la collecte des données statistiques et certains programmes alimentaires (les « foods stamps » qui font partie des dépenses obligatoires, ne sont pas concernés), des économies sont demandées. Enfin, des réductions d'effectifs

seraient également prévues pour les services déconcentrés de l'USDA dans les comtés. Sur le programme d'aide alimentaire aux plus défavorisé ciblant spécifiquement les besoins nutritionnels des femmes enceintes, des nourrissons et des jeunes enfants (« Special Supplemental Nutrition Program for Women, Infants, and Children »), une réduction de crédits est affichée tout en indiquant que les fonds seraient suffisants pour couvrir toutes les demandes éligibles.

Cette proposition de Budget a suscité de vives réactions.

Mike Conaway (R – Texas), Président de la Commission Agriculture de la Chambre des Représentants, s'est dit inquiet de ces coupes budgétaires dans le contexte d'une économie agricole morose.

Elles « démontrent un manque de compréhension des programmes agricoles et leur impact sur l'Amérique rurale » pour Collin Peterson (D – Minnesota), membre de cette Commission.

Roger Johnson, président du National Farmers Union (syndicat minoritaire d'agriculteurs), a insisté sur le fait qu'il revient in fine au Congrès de définir le budget final et non pas au Président, la proposition de budget n'étant pour lui qu'une liste de souhaits de ce dernier.

Greg Fogel, directeur du National Sustainable Agriculture Coalition (regroupe des associations locales d'agriculteurs), se désole que ce budget « manque complètement la cible pour ce qui concerne les besoins de l'Amérique rurale » et « oriente ces coupures préjudiciables justement sur les personnes qui ont permis [au Président Trump] d'accéder à la Maison Blanche : les agriculteurs et les communautés rurales. »

Farm Bill 2018 : Appel à une meilleure prise en compte de l'agriculture biologique.

L'organisation non gouvernementale Environmental Working Group (EWG), a publié un rapport appelant le Congrès à adapter, dans le Farm Bill 2018, les programmes agri-environnementaux afin de mieux répondre aux besoins des agriculteurs qui souhaitent s'engager dans une conversion à l'agriculture biologique.

Dans l'objectif d'augmenter le nombre d'exploitations engagées et de surfaces cultivées en agriculture biologique, le groupe appelle en premier lieu à la réforme du Conservation Stewardship Program (contractualisation sur cinq ans pour la mise en place ou le maintien de pratiques bénéfiques

pour l'environnement sur les terres agricoles) afin d'y prévoir les pratiques spécifiques aux agriculteurs s'engageant vers l'agriculture biologique. Il demande en second lieu une meilleure prise en compte de l'agriculture biologique dans le dispositif Environmental Quality Incentives Program (EQIP - assistance technique et financière –jusqu'à 10 ans-pour un agriculteur mettant en place des pratiques bénéfiques pour l'environnement), avec un relèvement, au niveau des autres programmes EQIP, des financements alloués à l'agriculture biologique. Il appelle en troisième lieu dans le Conservation Reserve Program (mise en jachère ou afforestation de terres agricoles), à une augmentation des taux de primes pour les terres en conversion vers l'agriculture biologique.

POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES

Initiatives de la Food and Drug Administration (FDA) sur l'édition génomique

Juste avant le changement d'Administration, l'Administration Obama avait publié une demande d'information sur l'édition génomique dans les nouvelles variétés végétales utilisées pour l'alimentation (pour ce qui concerne les risques sanitaires liés aux aliments dérivés de cultures issues de l'édition génomique) et un projet de lignes directrices sur le contrôle de l'ADN génomique intentionnellement modifié chez les animaux visant à préciser les exigences applicables aux producteurs d'animaux génétiquement modifiés. Les commentaires publics étaient dus au 19 avril.

L'American Seed Trade Association (ASTA, association pour le commerce des semences américaines) et le Biotechnology Innovation Organization (BIO, organisation professionnelle représentant l'industrie des biotechnologies) viennent de demander à la FDA d'étendre la période de commentaires publics, afin de s'accorder avec la fin de la période de commentaires publics concernant la proposition de révision des réglementations des organismes génétiquement modifiés du Service d'inspection de la santé animale et végétale (APHIS), de l'USDA (voir [Flash Agri février 2017](#)). Les deux organisations ont mis en avant la nécessité de coordination en matière réglementaire et de cohérence des rendus sur le sujet, les trois textes étant étroitement liés.

POLITIQUES SANITAIRES

Farm Bill 2018 et prévention contre les épizooties

A l'occasion d'une audition à la Chambre des représentants sur le Farm Bill 2018, les représentants des filières bovines, ovines, porcines et avicoles (dinde) se sont déclarés en faveur de l'établissement d'un programme de lutte contre les épizooties, et en particulier contre la fièvre aphteuse.

L'association nationale des éleveurs bovins (NCBA - National Cattlemen's Beef Association) et le conseil national des producteurs de porcs (NPPC - National Pork Producers Council) ont proposé que le Farm Bill prévoit un financement spécifique (évalué à 150

M\$ par an) pour la mise en place d'une banque de vaccins plus performante contre la fièvre aphteuse.

« La prévention contre la fièvre aphteuse coûte aujourd'hui 1,9 M\$, mais c'est peu par rapport au coût que générerait une épidémie aux Etats-Unis » a déclaré David Herring, vice-président du NPPC. Il a de plus souligné que les stocks de vaccins disponibles aujourd'hui aux Etats-Unis sont très limités et qu'il serait impossible d'en obtenir en quantités suffisantes pour mettre en place un programme de lutte efficace à temps dans l'hypothèse d'une épidémie.

Le président de la fédération nationale de la dinde, Carl Wittenburg, qui soutient cette position,

souhaite que la proposition se place dans la continuité du Farm Bill 2014 qui avait accordé des fonds spécifiques de financement au réseau des laboratoires nationaux de santé animale, et que soit également établi un système de subventions globales qui permettrait aux Etats fédérés et autres acteurs clés de cibler de manière stratégique les sujets de préoccupation et de « tirer profit, à travers le soutien et la collaboration, des connaissances qui émanent du programme du National Institute for Food and Agriculture » (l'institut national de l'agriculture et de l'alimentation, créé par le Farm Bill 2008, a pour mission de stimuler et financer la recherche et les innovations technologiques qui développeront l'agriculture des Etats-Unis et augmenteront sa productivité et sa durabilité environnementale tout en assurant sa viabilité économique).

Les représentants des filières bovines, porcines et de la dinde ont également rappelé être vivement opposés à la finalisation de la réglementation GIPSA - Grain Inspection, Packers and Stockyards Administration- encore appelée Farmers Fair Practices rule, introduite sous l'administration Obama. Ce nouveau règlement sur les relations commerciales équitables vise à combattre les abus de position dans les relations commerciales entre agriculteurs et l'aval. Cette réglementation est source de désaccord entre les syndicats et les différents organismes de représentation des filières. (National Farmers Union est pour, National Chicken Council et North American Meat Institute sont contre).

Etats-Unis : Point sur l'influenza aviaire

Depuis le début mars, deux foyers d'influenza aviaire hautement pathogène, les premiers cas pour l'année 2017, ont été confirmés sur des élevages commerciaux dans le Tennessee (respectivement 73500 et 55000 animaux). La souche H7N9 concernée est communément retrouvée dans l'avifaune sauvage nord-américaine. Par ailleurs, plusieurs foyers d'influenza aviaire faiblement pathogènes ont été détectés dans les Etats fédérés voisins (Alabama, Kentucky et Géorgie – Etat du futur secrétaire à l'agriculture) ainsi que dans le Wisconsin, sur des élevages commerciaux et dans des basse-cours.

Le chef des services vétérinaires américain, Jack Shere, s'est voulu rassurant en affirmant que « l'USDA a beaucoup appris de l'épidémie de 2015 et

était aujourd'hui prêt à prévenir et à faire face à une catastrophe de cette nature. » Il s'est dit convaincu que la vigilance des éleveurs permettrait de prendre le pas sur une potentielle épidémie et que la filière avait compris l'importance d'agir vite. « Notre but est l'abattage des élevages infectés dans les 24 heures qui suivent la confirmation du diagnostic. »

M. Shere s'est également félicité du travail de « régionalisation » fait au cours des dernières années afin de limiter les restrictions aux importations américaines appliquées par les pays tiers. « Nous fournissons des informations fiables issues de méthodes épidémiologiques efficaces qui font que [les pays] ont confiance en notre système vétérinaire et en notre maîtrise du virus. Ils conviennent alors de limiter les exports au niveau du comté ou bien de l'Etat. »

La stratégie de lutte contre l'antibiorésistance animale critiquée

L'U.S. Government Accountability Office (GAO), l'Agence en charge de l'évaluation des programmes gouvernementaux, vient de publier un rapport intitulé : « *Antibiorésistance : plus d'informations requises pour surveiller l'utilisation dans la production animale des antibiotiques importants pour l'homme* ».

Ce document fait suite à une demande du Congrès sur l'état des lieux des efforts réalisés aux Etats-Unis et dans les autres pays pour répondre à la problématique de l'usage des antibiotiques en production animale. Le GAO a examiné, d'une part, les actions mises en œuvre depuis 2011 par deux agences du ministère de la Santé, Food and Drug Administration (FDA) et Centers for Disease Control (CDC), et le ministère en charge de l'agriculture (USDA) pour gérer l'utilisation des antibiotiques en production animale et évaluer l'impact de ces mesures et, d'autre part, les dispositions en place dans d'autres pays, notamment dans l'Union européenne. Il s'est enfin penché sur la question des investigations menées en élevage par les autorités américaines suite à la mise en évidence de toxico-infections alimentaires liées à des pathogènes antibiorésistants.

Si le GAO constate des améliorations en matière de supervision de l'emploi des antibiotiques importants pour la médecine humaine dans l'alimentation animale et l'eau de boisson, ainsi que dans la collecte

de données, il fait néanmoins ressortir plusieurs lacunes. En particulier, la question de l'utilisation sur le long terme des antibiotiques n'est pas prise en compte (certaines notices maintiennent leur utilisation sur une durée illimitée). Par ailleurs, la supervision vétérinaire n'est pour l'instant pas prévue pour les spécialités en vente libre utilisées par voie injectable ou autre moyen (comprimés par exemple).

En outre, la collecte des données d'utilisation des antibiotiques est jugée perfectible, plus spécifiquement les quantités par type d'antibiotique et par espèce, et l'indication de leur usage. L'insuffisance de la collecte de données au niveau des élevages est particulièrement relevée. Le GAO signale également des lacunes en matière de l'évaluation de l'impact des programmes tant à la FDA qu'à l'USDA.

Enfin l'Agence constate l'absence de cadre imposant la mise en œuvre d'investigations dans les élevages lors de la mise en évidence de toxi-infections alimentaires dont l'origine est liée à un pathogène résistant aux antibiotiques. Sur la base de ces constatations, le GAO fait six recommandations aux administrations compétentes (FDA, USDA et CDC).

Aliments faisant l'objet d'un rappel : la FDA ne communiquera pas la liste des points de vente

Selon la FDA, la liste des distributeurs de produits alimentaires faisant l'objet d'un rappel est une information confidentielle, allant à l'encontre du secret commercial. « La FDA diffuse les avis de rappel avec les photos du produit en question et utilise les réseaux sociaux afin d'atteindre les consommateurs le plus rapidement possible » a déclaré un porte-parole de l'Agence. Ces mesures sont jugées suffisantes ce d'autant qu'« il est souvent plus efficace pour l'entreprise de prévenir directement ses distributeurs pour qu'ils puissent mettre en places les mesures appropriées ».

Lors d'un récent épisode de toxi-infection alimentaire à E. Coli ayant conduit à un rappel de produits, l'avocat qui représentait les parents d'enfants malades consécutivement à la consommation de produits contaminés avait réfuté la validité de la nécessité du maintien de la confidentialité des informations sur les distributeurs : « les industriels affirment ne pas

vouloir divulguer la liste de leurs clients car leurs concurrents peuvent alors utiliser ces informations pour essayer de vendre leurs produits moins chers, (...) mais cela ne devrait pas s'appliquer pour un produit susceptible de rendre les gens malades. »

Le Food Safety Inspection Service (FSIS), en charge à l'USDA des produits carnés et des ovoproduits, avait conclu en 2008 que le fait de dévoiler les listes des magasins distribuant des produits soumis à un rappel ne causait pas de préjudice notable à la compétitivité. Ainsi dans de telles situations, le FSIS publie systématiquement ce type d'informations.

La loi de modernisation de la sécurité sanitaire des aliments (Food Safety Modernization Act, FSMA) permet à la FDA d'agir et de rappeler les aliments potentiellement dangereux si l'entreprise ne les retire pas du marché volontairement. En général, les rappels sont initiés en moins d'une semaine par les entreprises elles-mêmes.

Mesures prises suite au scandale sanitaire des viandes brésiliennes

En réponse à l'annonce par le Brésil du démantèlement d'un réseau de corruption concernant des abattoirs et des entreprises de transformation de viande, les Etats-Unis ont décidé de ne pas suspendre l'accès au marché américain des viandes brésiliennes. Ils opéreront des contrôles renforcés systématiques à l'importation sur tous les lots (100% de contrôles à l'importation), comprenant une recherche de pathogènes sur tous les lots de produits de viande importés du Brésil, et ce sur une période illimitée. Par ailleurs, seul un des établissements brésiliens incriminés dans l'affaire était autorisé à exporter vers les Etats-Unis ; il a été délisté dès le 20 mars.

Le Congrès a commencé à se mêler de cette affaire. Des membres démocrates de la Chambre des Représentants et du Sénat ont introduit des propositions de loi visant à interdire l'importation de viandes du Brésil. Jon Tester (D – Montana) a proposé une interdiction d'importation de viande de bœuf provenant du Brésil pendant 120 jours. Soutenu par United States Cattlemen's Association (syndicat et groupe de lobby des éleveurs bovins), le délai permettrait à « l'USDA de pleinement enquêter sur les risques sanitaires et de déterminer quelles sources de bœuf brésilien présentent des risques pour les consommateurs américains. ». Craignant un impact négatif sur toute la filière de la viande

étasunienne, ces acteurs s'appuient sur ce scandale afin d'appeler à instaurer de nouveau la réglementation d'étiquetage du pays d'origine, dite réglementation COOL (Country of Origin Labeling).

Toutefois, lors de son audition par le Sénat jeudi 23 mars, M. Perdue, le futur secrétaire d'Etat à l'agriculture, interrogé par un sénateur qui lui demandait s'il préférerait continuer les tests systématiques à l'importation -ainsi que mis en place actuellement par l'USDA- ou un embargo, a indiqué sa nette préférence pour la première alternative, indiquant qu'un embargo allant au-delà des risques sanitaires exposait à des mesures de rétorsion ; il a esquissé un parallèle avec les embargos appliqués par certains pays tiers sur les produits américains suite à la détection de cas d'influenza aviaire aux Etats-Unis.

S'agissant du Canada, sur les 21 établissements impliqués dans l'enquête du Brésil, 2 avaient reçu l'autorisation de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) d'exporter des produits au Canada. Le 21 mars 2017, l'ACIA a temporairement suspendu l'éligibilité de ces 2 établissements jusqu'à

ce qu'elle reçoive les résultats de l'enquête et soit convaincue que des mesures correctives appropriées ont été prises. De plus, l'ACIA a intensifié temporairement l'inspection des cargaisons en provenance des établissements brésiliens qui sont encore éligibles à exporter vers le Canada.

Le Mexique a quant à lui appliqué un embargo sur les viandes brésiliennes et un certain nombre d'autres produits (viandes fraîches et déshydratées de volaille, conserves de bœuf, farines de volaille, protéines hydrolysées de bœuf, graisses pour consommation humaine et industrielle – bovine, peaux sèches pour l'industrie alimentaire, consommation humaine et animale ainsi que la peau de porc avec traitement thermique, œufs embryonnés), dans l'attente du résultat d'une enquête approfondie par les autorités brésiliennes. Les producteurs mexicains de volaille ont demandé à ce que les quotas alloués au Brésil soient définitivement annulés, notamment pour protéger le marché national.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional des Etats-Unis.

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication. Ce document a été élaboré sous la responsabilité de la direction générale du Trésor et ne reflète pas nécessairement la position du ministère de l'Économie et des Finances.

Editeur :

Service Economique Régional des Etats-Unis
Ambassade de France aux Etats-Unis
4101 Reservoir Road, Washington, DC 20007
1700 Broadway, 30th fl, New York, NY 10019
88 Kearny Street, Suite 600, San Francisco, CA 94108
777, Poat Oak Blvd, Suite 600, Houston, TX 77056
www.frenchtreasuryintheus.org

Directeur de la publication : Sylvain Maestracci / Catherine Rogy

Revu par : Sylvain Maestracci / Catherine Rogy